

COMMUNE DE FREHEL
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 18 décembre 2025

Date de convocation : 12 décembre 2025
Date d'affichage : 12 décembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Nombre de Conseillers présents : 13
Nombre de Conseillers votants : 14

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUAS, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : M DALLET pouvoir à Mme MOISAN, Mme CUCULI

Etaient absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

Mme COQUELIN est nommée secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2025-2-071 : Tarifs publics 2026

Mme MOISAN indique à l'assemblée que la Commission des Finances s'est réunie pour examiner les tarifs publics sur la Commune et a fait des propositions de maintien des tarifs sauf une augmentation pour l'abonnement journal prenant en compte l'augmentation du prix du timbre et la suppression du tarif des pièges à papillons et des phéromones.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les tarifs publics tels que présentés qui entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026, à savoir :

LOCATIONS DE SALLES			
<u>Salle des Fêtes</u>	1 jour (Conférence, AG, spectacle...) SANS CUISINE	Cuisine	Forfait week-end (Spectacle, buffet, mariage, anniversaire...) AVEC CUISINE
Particuliers de la Commune			
Associations communales (au-delà de 3 manifestations par an)	125 €	50 €	350 €
Particuliers et associations hors commune	250 €	100 €	700 €
Associations communales (dans la limite de 3 manifestations par an)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
PHOTOCOPIES			
	Public	Associations de Fréhel	
Format A4	0,15 €	0,15 €	
Format A3	0,40 €	0,20 €	
Format A4 – Couleur	0,60 €	0,30 €	
Format A3 – Couleur	0,75 €	0,40 €	

ABONNEMENT JOURNAL

Abonnement annuel	80,00 €
-------------------	---------

<u>CHENILLES PROCESSIONNAIRES</u>	
Nichoirs à mésanges	25,70 €

<u>DROITS DE PLACE</u>		
<u>Marchés - Fréhel / Sables d'Or</u>	Abonnés	Occasionnel
	(au mètre linéaire)	(au mètre linéaire)
Bourg	1,40 € + 2,40 € EDF/marché	1,80 € + 2,40 € EDF/marché
Sables d'Or et Vieux Bourg	2,50 € + 2,40 € EDF/marché	3,10 € + 2,40 € EDF/marché
<u>Food Truck -</u> Sur parvis de l'Eglise - Hors marchés Une fois par semaine maximum	Hors saison	Saison (Juillet / Août)
	55 € + 15 € EDF/ mois	110 € + 15 € EDF/ mois
<u>Extérieur</u>	-	-
Brocanteurs antiquaires	7,00 € / ml / exposant + 3,00 € EDF	
<u>OCCUPATION DU DOMAINE COMMUNAL</u>		
Par m ² sur l'ensemble du territoire communal		28,00 €
<u>MINIBUS</u>		
Ticket (aller/retour)		2,00 €

<u>FACTURATION DE TRAVAUX POUR DES TIERS</u>	
A l'heure réelle effectuée	28,00 €

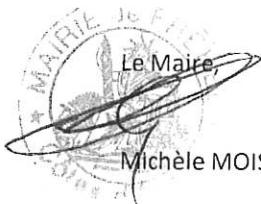
<u>CIMETIERE</u>			
	Concession par emplacement (2m²)	Columbarium	Cavurne
Forfait 15 ans		375,00 €	
Forfait 30 ans	150,00 €	750,00 €	150,00 €
Forfait 50 ans	200,00 €		200,00 €

<u>MEDIATHEQUE</u>	
Impression la page (écriture normale) - A4	0,15 €
Impression la page couleur - A4	0,60 €
Impression papier couleur- A4	0,40 €
Impression papier photo	3,00 €
Demandeurs d'emploi (sur présentation de justificatifs)	Gratuit

<u>ANIMATIONS</u>		
Manèges	Marionnettes	Cirques
35,00 € / jour	Gratuit	70,00 €/jour

Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Rennes (par voie postale à Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte CS44416, 35044 Rennes Cedex ou par voie dématérialisée

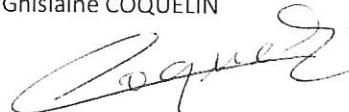
via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.



Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

Ghislaine COQUELIN



Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 19 décembre 2025

Le Maire,

Michèle MOISAN